Préparation de la rentrée 2010 Pour les écoles creusoises : Il faut des moyens nouveaux !!!

Conséquences des politiques de suppressions d'emplois publics

Les suppressions de postes qu'a connues la Creuse lors des cartes scolaires successives ont conduit à une dotation insuffisante.

Les mobilisation successives, notamment l'année dernière, ont conduit l'I A à réorienter ses positions sur un certain nombre de cas sans toutefois modifier le volume global d'emplois qui reste très insuffisant.

Les conséquences qui étaient prévisibles sont là malgré la présence de 15 « surnombres » en début d'année que l'I A a refusé d'utiliser pour des ouvertures de classes :

- certaines classes voient leurs effectifs exploser
- la scolarisation des enfants de deux ans n'est plus possible dans certaines écoles
- les élèves en difficultés sont de moins en moins pris en charge suite à la combinaison des suppressions de postes et de la réduction des frais de déplacement pour les RASED
- des difficultés de remplacement commencent d'ores et déjà à se faire sentir
- la formation continue est de plus en plus réduite

Le chiffrage des besoins

Pour le SNUipp, la réussite de tous les élèves passe par :

- un développement du travail en équipe avec un temps de concertation reconnu
- plus de maîtres que de classes pour permettre la création de groupes de besoins, les cointerventions, etc...

Dans le même temps, les conditions de travail des élèves et des enseignants doivent être améliorées : c'est le sens du chiffrage des besoins que le SNUipp23 fait pour enfin ...

... donner à l'école les moyens de ses ambitions.

La stratégie du SNUipp23 :

Cadre général :

- Refus des regroupement d'écoles
- Limiter les effectifs des classes, notamment en fonction du nombre de niveaux par classe
- Comptabilisation systématique dans les effectifs prévisionnels des enfants de 2 ans
- Comptabilisation systématique des élèves de CLI N et de CLI S dans l'effectif des écoles pour déterminer le nombre de classes banales
- Améliorer les conditions de remplacement
- Améliorer la formation continue
- Développer les décharges de direction
- Alerter les familles et les élus